



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion le 26 août 2010

PRÉSENCE D'ALGUES BLEU-VERT DANS LE CANTON DE SEGUIN, DU CÔTÉ NORD-OUEST DU LAC HORSESHOE

Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound tient à informer la population qu'on a constaté la présence d'algues bleu-vert dans le **canton de Seguin, du côté nord-ouest du lac Horseshoe, entre Gibraltar et la baie Center.**

Bien qu'il ne semble pas y avoir de toxines dans les algues bleu-vert, il y a toujours un risque que des toxines soient produites. Celles-ci peuvent rester dans l'eau jusqu'à trois semaines après la disparition des algues. Comme les algues bleu-vert ne sont pas ancrées, elles peuvent être transportées d'une section du lac à une autre par le vent et les mouvements de l'eau.

Le personnel du Bureau de santé recommande aux résidents du canton de Seguin, du côté nord-ouest du lac Horseshoe, et aux visiteurs dans la région de prendre les précautions ci-dessous pendant trois semaines après que les algues bleu-vert ont disparu.

- Les propriétaires de systèmes privés d'alimentation en eau devraient éviter de consommer l'eau **du côté nord-ouest du lac Horseshoe** et aussi de l'utiliser pour la cuisson et le bain. Utilisez une autre source d'eau étant donné que faire bouillir l'eau ou utiliser des dispositifs de traitement de l'eau ne permet PAS de détruire les toxines.
- Évitez la baignade et les autres activités aquatiques qui pourraient augmenter le risque de contact entre les matières et les toxines des algues et la peau. Vous risqueriez aussi d'avaler ces matières et toxines.
- Évitez de donner de l'eau de la région touchée aux animaux de compagnie.

La Municipalité du canton de Seguin collabore pleinement avec le ministère de l'Environnement et le Bureau de santé en ce qui concerne la présentation de conseils et d'avis au public. Le Bureau de santé fournira plus de renseignements à mesure qu'ils seront disponibles.

Citation

« Si votre eau provient du côté nord-ouest du lac Horseshoe, entre Gibraltar et la baie Center, nous vous recommandons d'utiliser une autre source d'eau pour boire, faire la cuisson ou prendre un bain. Les propriétaires qui tirent leur eau potable de l'eau souterraine (puits) ne sont pas à risque, explique le gestionnaire de l'Hygiène de l'environnement, Robert A-Muhong. Vous pouvez vous procurer des feuilles de renseignements au bureau municipal du canton de Seguin. »

Faits

Les algues bleu-vert, également appelées « écume d'étang », sont des bactéries microscopiques primitives qui vivent dans l'eau douce. Elles sont habituellement difficiles à voir, mais par temps chaud, elles peuvent se multiplier rapidement pour former une grande masse appelée fleur d'eau.

Les toxines peuvent irriter la peau et, si on les avale, elles peuvent provoquer la diarrhée et des vomissements. Des taux élevés de toxines peuvent même causer des dommages au foie et au système nerveux.

En cas de contact avec la peau, lavez celle-ci à l'eau et au savon ou rincez-la bien avec de l'eau propre pour éliminer les algues.

Les algues bleu-vert prolifèrent dans une eau chaude, peu profonde et stagnante qui est largement exposée au soleil et riche en phosphore et en azote. Les excréments animaux et humains ainsi que les engrais contiennent du phosphore et de l'azote.

CONSEILS

- Ne pas utiliser l'eau pour boire et prendre un bain ou une douche.
- Ne pas laisser les enfants, les animaux de compagnie ou le bétail se baigner dans l'eau ou la boire.
- Ne pas cuisiner avec cette eau, car les aliments pourraient absorber les toxines de l'eau pendant la cuisson.
- Ne pas faire bouillir l'eau étant donné que l'ébullition risque de libérer d'autres toxines dans l'eau.
- Ne pas traiter l'eau avec un désinfectant comme l'eau de Javel, ce qui pourrait entraîner la décomposition des cellules des algues et libérer des toxines dans l'eau.
- Ne pas se fier aux dispositifs de filtration en pot, car ceux-ci n'offrent aucune protection contre les toxines.
- Ne pas consommer le foie, les reins ou d'autres organes des poissons pris dans l'eau. Faire preuve de prudence quant à la consommation d'autres parties des poissons attrapés dans l'eau où il y a présence d'algues bleu-vert.

Vous trouverez des feuilles de renseignements sur les algues bleu-vert aux endroits suivants :

- En ligne, sur le site www.healthunit.biz, dans la boîte HOT TOPICS;
- En ligne, sur le site www.seguin.ca;
- Au bureau municipal du canton de Seguin.

Demandes de renseignements des médias :

Caroline Parnell, coordonnatrice des communications
705 474-1400, poste 2221, ou 1 800 563-2808
Caroline.Parnell@nbdhu.on.ca